



AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX

PRÉAVIS N° 2022/20

Remplacement du tracteur forestier

**Dates proposées pour la séance des
Commissions ordinaire et des finances :**

Le 1^{er}, le 2, le 5 ou le 6 décembre 2022

Table des matières

1.	Objet du préavis.....	- 3 -
2.	Préambule	- 3 -
3.	Justification des besoins.....	- 3 -
4.	Cahier des charges.....	- 4 -
5.	Procédure	- 6 -
6.	Planning.....	- 6 -
7.	Investissement.....	- 7 -
8.	Conclusions	- 8 -

Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité demande au Conseil communal un crédit extrabudgétaire de fr. 465'000.— pour le remplacement du tracteur forestier existant ainsi que l'achat de nouveaux agrégats.

2. Préambule

La Commune de Bex comprend 1'260 ha de forêt. 160 ha de forêt hors commune (bail à ferme avec la Confédération) sont également entretenus par le service forestier.

La capacité de coupe annuelle est de 5'000 m³ sur l'ensemble du territoire bellerin.

Le tracteur forestier actuel a été mis en service en 2008 ; il totalise 8'260 heures d'utilisation (il en aura près de 9'000 en novembre 2023, date prévue pour une future reprise). L'augmentation progressive des coûts d'entretien et la baisse de la cote pour la reprise de cette machine nous encouragent à prévoir son remplacement dans les meilleurs délais.

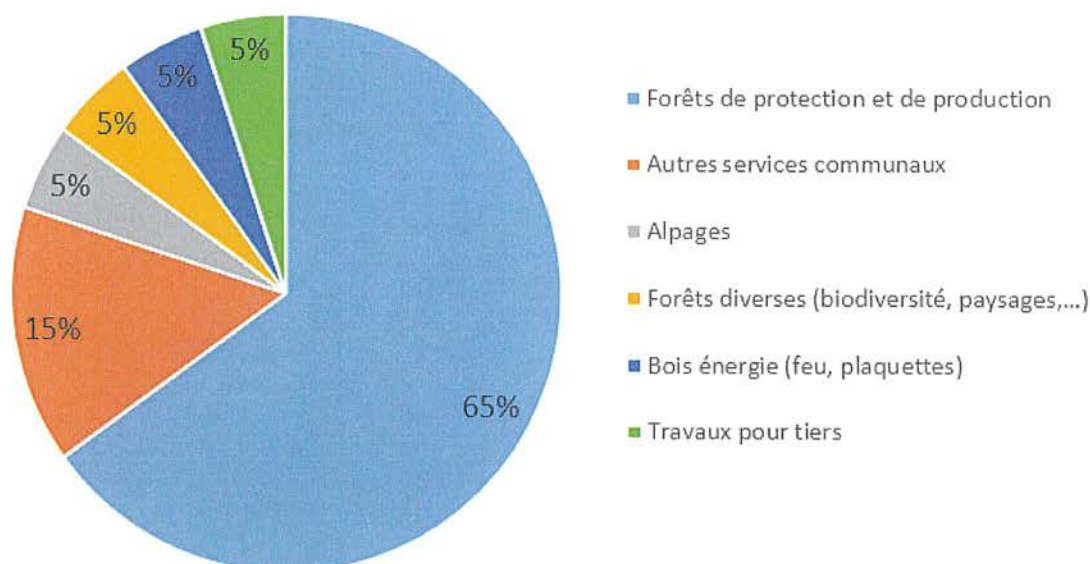
En regard du montant important à consentir pour cet investissement, une réflexion a été conduite afin, d'une part, de tirer un bilan de l'engagement de cette machine au cours de la dernière décennie et, d'autre part, d'appréhender et d'anticiper les besoins futurs dans le but de rationaliser le travail et d'optimiser l'exploitation.

3. Justification des besoins

Le tracteur actuel (Hohenloher HSM 704) est un véhicule de taille moyenne à grande dans le milieu forestier. Lors de l'acquisition de cet outil, la planification forestière communale engageait l'équipe des forestiers de Bex sur des chantiers de bûcheronnage traditionnels (abattage et débardage avec le tracteur), ainsi que sur des chantiers avec des lignes de câbles grues (téléphériques pour sortir le bois) avec le tracteur dans la zone de réception des bois pour le tri et la préparation des assortiments.

Ces dernières années, la machine n'a pas seulement été engagée pour les chantiers forestiers mais également dans le cadre de nombreux travaux « non forestiers » comme la construction de caissons en bois, la mise en place des bassins d'alpage, la coupe des arbres en milieu urbain, l'entretien des cours d'eau, la préparation du bois énergie, etc.

Répartition des heures de travail du tracteur forestier



C'est un outil indispensable pour les travaux du service car il permet de garantir la sécurité des collaborateurs, améliore l'ergonomie dans l'exécution des tâches, optimise la rentabilité des chantiers et permet de fournir une prestation de formation des apprentis de qualité.

Sur la base de ces éléments un cahier des charges a été établi pour satisfaire l'ensemble des besoins.

4. Cahier des charges

Le résumé du cahier des charges pour le remplacement du tracteur forestier est le suivant :

Moteur Puissance min. 225 CV
Couple maxi/minimum 950 Nm
Normes anti-pollution Tier 5
Filtre à particules
Réservoir à carburant min. 160 l.

Châssis Châssis articulé
Articulation longitudinale par tourelle montée sur châssis avant
Verrouillage du stabilisateur par commande automatique
Construction basse et stable pour treuil et grue

Transmission Traction 4 x 4 déclenchable

Essieux	Différentiel : blocage à 100 % à commande individuelle avant-arrière
Freins	Système de freinage à double circuit
Pneumatiques	Jantes forestières avec protection de valve Pneus forestiers min. 700 mm., Ø min. 1'600 mm.
Hydraulique	Pompe LS avec min. 140 l. à 1'000 tr/min. (210 l. à 1'500 tr/min.) Régulateur de charge intégré dans la pompe Pression jusqu'à 350 bars Micro-filtre avec décanteur d'eau inclus
Pousse-grume	Fixe Puissance de levage min. 4,5 tonnes, hauteur min. 1'800 mm.
Bouclier	Système parallélogramme, puissance de levage min. 6 tonnes Réglage hydraulique de la hauteur des paliers de poulies dans le bouclier Position flottante sur fonction levage
Treuil	Double tambour Force de traction sur couche inf. min. 2 x 12 tonnes réglage individuel Force de traction totale min. 20 tonnes Entraînement hydraulique continu avec régulateur de charge Inversion du sens de marche sans friction (déroulé sous charge)
Radio	Toutes les fonctions du treuil, mise en marche et arrêt moteur, commande régime +/-, alarme
Grue	Fixation stable sur châssis du véhicule Grue de débardage à colonne courte Tuyaux hydrauliques intégrés dans le télescope Système compact, rabattable pour transport sur route avec remorque Portée 8'000 mm. Couple de levage brut min. 139 kNm Couple de rotation brut min. 44 kNm Angle de rotation min. 360°
Dimensions	Largeur max. 2'600 mm.
Reprise	Tracteur forestier HSM 704 Année 2009 avec environ 9'000 heures Double treuil 2 x 10 tonnes Grue loglift R81 RT65

5. Procédure

L'achat de ce véhicule est soumis à l'Accord OMC sur les marchés publics (AMP) et à l'AIMP, ainsi qu'à l'Accord bilatéral sur les marchés publics et à la LMI avec pour résultantes :

- l'ouverture du marché aux entreprises domiciliées en Suisse ou dans un des pays signataires de l'accord GATT/OMC qui offrent la réciprocité ;
- l'obligation de publication dans la FAO et sur le SIMAP.CH ;
- l'obligation de respecter certains délais : 40 jours pour l'appel d'offres en procédures ouvertes ;
- le candidat ou le soumissionnaire peut recourir contre l'avis d'appel d'offres, contre la décision d'exclusion, contre la décision de sélection et contre la décision d'adjudication auprès du Tribunal administratif.

L'appel d'offres a été lancé le 20 septembre 2022 sur la base du cahier des charges détaillé et incluant des critères d'adjudications.

Sur sept téléchargements du cahier des charges, seule une offre de l'entreprise Kocher & Cie SA nous a été remise dans les délais.

Cette dernière correspond en tout point au cahier des charges et l'adjudication, sous réserve de l'acceptation de ce préavis, a été publiée sur SIMAP le 14 novembre 2022.

6. Planning

Décembre 2022	Validation du préavis au Conseil communal
Fin 2022	Confirmation formelle de l'adjudication
Novembre 2023	Livraison du tracteur et des agrégats

7. Investissement

Les prix suivants sont issus de l'offre de l'entreprise Kocher & Cie SA reçus dans le cadre de l'appel d'offres précité. Des compléments concernant les agrégats ont été demandés, ainsi que la reprise du tracteur actuel.

Tracteur HSM 805 HD	fr.	426'699.—
Lamier HSM + compléments accessoires (dérouleur, treuil, etc.)	fr.	50'400.—
Ebrancheuse Silvatrade OS1	fr.	32'100.—
Immatriculation, divers	fr.	<u>1'508.80</u>
Total HT	fr.	510'677.80
TVA 7.7%	fr.	<u>39'322.20</u>
Total TTC	fr.	550'000.—
Reprise du tracteur actuel	fr.	<u>- 85'000.—</u>
Total TTC (avec reprise)	fr.	<u>465'000.—</u>

Pour rappel, un montant de fr. 450'000.— est inscrit dans le plan financier pour le remplacement du tracteur forestier.

8. Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Bex

- vu** le préavis municipal n° 2022/20 concernant le remplacement du tracteur forestier ;
- ouï** le rapport des commissions chargées d'étudier cette requête ;
- considérant** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e :

- d'autoriser la Municipalité à remplacer son tracteur forestier ;
- d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 465'000.— ;
- d'autoriser la Municipalité à prélever le montant de fr. 232'400.— par le débit du compte 9282.001 « forêts, investissements » ;
- de porter à l'actif du bilan le solde de fr. 232'600.— sous la rubrique « mobilier, machines et véhicules », compte 9146.001, et à l'amortir sur une durée de 10 ans à raison de fr. 23'260.— par an ;
- de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2021 - 2026 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 6 octobre 2021.

Dans l'intervalle, nous vous présentons, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité
Le Syndic :  A. Cherubini
Le Secrétaire :  A. Michel



The seal of the Municipality of Bex is circular with the text 'MUNICIPALITE DE BEX' around the perimeter. In the center, there is a shield with a crown on top, flanked by two figures. Below the shield, the words 'LIBERTÉ ET PATRIE' are written.

Adopté en séance de Municipalité du 16 novembre 2022

Délégué de la Municipalité : M. Pierre-Yves Rapaz